

# Le projet de mutualisation interrégionale

---

## La ressource en Éducation et promotion de la Santé-Environnement

La question de la ressource dans les champs éducatifs est majeure. Elle concerne autant la recherche de qualité pédagogique que la montée en compétence des acteurs. Le partage et la mise à disposition de ressources est un des piliers d'une dynamique de réseau.

Le champ de l'ESE est complexe, tout comme les pédagogies qui y sont associées. Une approche rigoureuse des différents sujets nécessite la mise en lumière et le croisement de diverses connaissances, enjeux scientifiques et approches pédagogiques.

## Le contexte de la démarche en région Occitanie

En 2016, dans le cadre du Réseau Régional Éduquer en Santé-Environnement (R<sup>2</sup>ESE) Languedoc-Roussillon, une cinquantaine d'auteurs se sont mobilisés pour une production collective « *OSER !* » visant à faire le point sur l'état des connaissances du champ santé-environnement, zoomer sur des thématiques telle que l'agriculture, l'alimentation, le jardin et l'air et proposer des conseils méthodologiques ainsi qu'une vingtaine de fiches d'activités éducatives. Ce web-document ressources en éducation santé-environnement est [accessible via ce lien](#).

En 2017, une démarche « état des lieux » a été conduite en région Occitanie et a permis de recenser les besoins et les attentes des acteurs sur les questions des ressources en ESE. Ces travaux ont permis de faire émerger trois objectifs concernant les travaux à conduire par le réseau sur l'axe des Ressources en ESE :

- Permettre aux acteurs d'obtenir facilement des données sur des sujets santé-environnement : données thématiques, décryptage d'enjeux, veille réglementaire, apports de connaissance, spécificités régionales.
- Favoriser l'interconnaissance et le partage d'initiatives : valorisation de projets, d'outils pédagogiques
- Favoriser la visibilité des acteurs en région au travers d'un annuaire cartographié et de portraits d'acteurs.

A partir de 2018, en parallèle de la démarche de mutualisation explicitée ci-dessous, le R<sup>2</sup>ESE a produit des Dossiers-Ressources thématiques visant à apporter de l'expertise, valoriser des initiatives et donner des pistes pour aller plus loin sur les sujets. Ces Dossiers-Ressources sont accessibles ci-dessous :

- [Dossier-Ressources Agriculture, alimentation et santé-environnement](#)
- [Dossier-Ressources Habitat et santé](#)
- [Dossier-Ressources Urbanisme et santé](#)

## Le contexte de la démarche en région Auvergne-Rhône-Alpes

En 2018, dans le cadre du PRSE3, GRAINE et IREPS ARA ont été financés par l'ARS et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes pour développer un site internet ressources en ESE : <https://ese-ara.org/>

Un travail d'état des lieux des ressources internet existantes a été mené au préalable pour définir un cahier des charges précis pour proposer une ressource complémentaire à l'existant.

Il est apparu qu'il n'existait pas d'accès à des ressources éducatives et qu'au niveau régional il n'y avait pas de répertoire des acteurs et des actions.

Le site internet a été développé en 2019 avec les objectifs suivants :

**Objectif général :** Favoriser la mise en œuvre d'actions en ESE de qualité à travers la mise en œuvre d'un site internet ressource.

**Objectifs spécifiques :**

- Apporter aux acteurs de la région les ressources pédagogiques nécessaires pour mener des actions d'ESE (outils, structures, publications, bibliographies, appels à projets, actions...), en diffusant les outils existants et en concevant si besoin de nouveaux outils.
- Impulser une dynamique et une culture de partage des ressources et des outils pédagogiques en ESE à l'échelle de la région.
- Rendre visible les ressources : documents, outils pédagogiques et acteurs.

## Les étapes de la démarche de mutualisation

### Une démarche prospective dans les territoires

A partir de 2018, une démarche prospective sur les questions de ressources en ESE a été mise en place dans le cadre du R<sup>2</sup>ESE Occitanie auprès des GRAINES et les IREPS porteurs de dynamique de réseau et/ou de site internet ressources en ESE. Il s'agissait de :

- Identifier les actions conduites hors-région sur les questions de ressources en ESE ;
- Identifier quels sont les champs qui pourraient être mutualisés entre régions sur les questions de ressources en ESE.

Ainsi, en 2018 et 2019 différentes actions ont été conduites :

- Des entretiens ciblés auprès de GRAINES et des IREPS porteurs de site internet ressources et/ou développant des dynamiques de réseau sur le champ ESE.
- Une réunion téléphonique réunissant 6 régions a permis d'analyser les actions conduites en région, l'opportunité de conduire une démarche de mutualisation et les sujets/actions qui pourraient être mutualisés.

### Le rapprochement des GRAINE et IREPS Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie

Suite à cette démarche prospective, un rapprochement a été initié entre les GRAINES et les IREPS des régions Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) et Occitanie. Ce rapprochement a donné lieu à des travaux conduits à distance (réunions téléphoniques, mails) et à deux journées de rencontre en présentiel (Lyon et Montpellier), afin d'identifier des pistes de travail pour développer la mutualisation sur les questions de ressources en ESE.

Ces travaux se sont rapidement focalisés sur le sujet des sites internet ressources. Plusieurs pistes de travail ont ainsi été listées :

- Développer un site ressources ESE Occitanie à partir du site ressources ESE-ARA ;
- Développer des liens de connexion entre les sites ressources sur certaines rubriques ;
- Développer un site ressources en ESE interrégionale mutualisé.

Ces différentes pistes techniques ont ensuite été formalisées et analysées afin que les porteurs de projets en région prennent attache avec leurs partenaires financiers.

Côté Occitanie, une réunion technique du Comité de pilotage R<sup>2</sup>ESE réunissant ARS, DREAL et DRAAF a permis de présenter les propositions. Le choix s'est porté sur l'option du site internet mutualisé interrégionale en partant d'une base de données commune administrée conjointement (avec des droits sur les contenus en fonction de rôles attribués). Ce choix s'est fait à la fois pour des raisons techniques mais aussi avec un intérêt pour les partenaires publics de soutenir cette dynamique à une plus grande échelle qu'Occitanie.

Côté ARA, dès le démarrage du projet du site internet ressources en 2018, l'enjeu de pouvoir à moyen terme

envisager une ouverture a été intégré et donc soutenu par l'ARS et la DREAL. Ainsi en parallèle du développement du cahier des charges une réunion s'est déroulée avec plusieurs IREPS et GRAINE pour identifier les structures intéressées par un processus de mutualisation. Au stade de lancement, seule la région Occitanie était intéressée. Dans le cahier des charges, il a donc été intégré la possibilité d'une ouverture du site internet à d'autres régions.